

Secrétariat général

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2008**

Chers collègues,

Les conseillers municipaux élus lors du scrutin du dimanche 16 mars 2008, se réuniront en séance publique à la mairie, salle des fêtes, le :

Samedi 22 mars 2008 à 9 heures 30

en vertu des articles L 2121-7, L 2121-10, L 2121-22, L2121-33, L 2122-1 à L 2122-8, L 2122-35 du code général des collectivités territoriales, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- installation du conseil municipal
- 2- élection du maire
- 3- détermination du nombre des adjoints au maire et des adjoints au maire chargés principalement des quartiers
- 4- élection des adjoints au maire
- 5- demande de l'attribution de l'honorariat (sous réserve)
- 6- délégation d'attributions du conseil municipal au maire
- 7- désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- 8- désignation des membres de la commission de délégation de service public
- 9- désignation des délégués du conseil municipal au comité d'administration du Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères (SITOM 93)
- 10- désignation des délégués du conseil municipal au comité d'administration du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)
- 11- désignation des délégués du conseil municipal au comité d'administration du Syndicat des communes de la région parisienne pour le service funéraire (SIFUREP)
- 12- désignation des délégués du conseil municipal au comité d'administration du syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC)
- 13- désignation des délégués du conseil municipal au comité d'administration du syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile de France (SIGEIF)
- 14- désignation des délégués du conseil municipal au Syndicat intercommunal du centre informatique de Montreuil (SICIM)
- 15- désignation des délégués du conseil municipal au Syndicat intercommunal pour l'aménagement et le fonctionnement d'un institut médico éducatif (IMPRO)

Fait à Montreuil, le 12 mars 2008

Le maire,

Jean-Pierre BRARD